

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACAPS

- VALENCE LE JEUDI 1 NOVEMBRE 2001 -

**Ouverture de la séance à 19 h 20 par le Président Damien DAVENNE**

### **Présentation du CA :**

*Président* : Damien DAVENNE –

*Vice-Présidents* : Marielle CADOPI et Benoît BARDY –

*Secrétaire Général* : Alain VARRAY –

*Trésorier* : Guy FALGAIRETTE –

*Secrétaire aux candidatures* : Katia COLLOMP –

*Relations Internationales* : Claude-Alain HAUERT –

*Trésorier adjoint* : Jeanick BRISSWALTER –

*Secrétaire adjointe* : Isabelle OLIVIER –

*Secrétaire aux Congrès* : Claire PERRIN

*Membres* : Alain BELLI Jean Jacques TEMPRADO – Christine DULAC – Didier CHOLLET – Bernard THON

Damien DAVENNE rappelle que la composition du CA est modifiée chaque année à l'occasion de l'AG ainsi que la répartition des différentes tâches à assumer. Chaque membre présent composant le CA actuel est présenté devant l'assemblée, en précisant le ou les rôle(s) qu'il assure au sein de ce conseil.

Damien DAVENNE remercie collectivement tous les membres de ce CA qui travaillent tout au long de l'année pour faire vivre notre société et de lui donner la place qui doit légitimement lui revenir dans la communauté des STAPS. Cet engagement "militant" doit composer avec les vicissitudes du bénévolat et le fait que ses membres sont généralement très absorbés par leurs activités professionnelles.

Enfin, il remercie les chevilles ouvrières de ce congrès, notamment Isabelle OLIVIER, Philippe SARRAZIN et Vincent NOUGIER, ainsi que tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation scientifique.

**Désignation des secrétaires de séance : Isabelle OLIVIER et Alain VARRAY**

**L'ordre du jour est le suivant :**

- **rapport moral**
- **rapport financier**
- **politique éditoriale de l'ACAPS**
- **proposition des éditions De Boeck**
- **modification des tarifs**
- **renouvellement du conseil d'administration**
- **futurs congrès**

Membres présents ou représentés: 54.

## 1. Rapport moral :

*Présenté par Damien DAVENNE, Président.*

Au cours de cette année (depuis l'AG de Caen le 28 octobre 2000), le CA de l'ACAPS s'est réuni 3 fois à Valence le 10 janvier, à Paris le 23 mai et à Marseille le 23 juin. A ces 3 CA, il faut ajouter 2 réunions de Bureau, le 2 février et le 20 septembre à Paris.

Nos efforts ont porté sur quelques points principaux :

### **Politique scientifique :**

La politique scientifique de l'année repose sur l'organisation du 9<sup>ème</sup> congrès international, sur la poursuite de la publication de la revue "Science et Motricité", sur le parrainage de journée de "Physiologie de l'exercice" à Lille et le congrès de Physiologie de Montpellier.

### **Retour sur les principaux points de cette politique :**

- **Le congrès international** qui a lieu actuellement tous les 2 ans, et dont nous assistons à la 9<sup>ème</sup> édition est le fleuron de l'activité de notre association. L'objectif fixé à la création de l'ACAPS, à savoir en faire un moment d'échanges scientifiques indispensable, voire incontournable à la vie de notre communauté, est en passe d'être atteint.  
On constate un développement considérable du nombre et de la qualité des présentations et un intérêt évident des laboratoires de notre communauté à y participer. On constate aussi que la plupart des champs scientifiques sont présents.  
En alternance avec le congrès, le **congrès des jeunes chercheurs**, s'est lui aussi considérablement développé. La réunion de Caen a été un vrai succès et les débats appréciés de tous.  
Ce constat nous place à une étape charnière qui justifie la proposition qui sera faite de passer à un congrès annuel. Après débat il conviendra de voter sur cette proposition.
- **Le réseau des jeunes chercheurs** : le réseau des jeunes chercheurs publie un bulletin en ligne. Damien Davenne exprime ses remerciements aux 2 parrains du congrès de Valence: la revue "Sport et Vie" et les éditions De Boeck Université. Ces parrains ont rendu possible l'attribution de 4 prix "jeunes chercheurs", 2 en Sciences de la Vie et 2 en Sciences Humaines, divisés en prix "communication orale" et "communication affichée". Les lauréats se verront remettre un chèque de 1500 F et un bon de commande de livre à choisir dans le catalogue général des éditions De Boeck;
- **Réseau des directeurs de laboratoire** : sur le mode du réseau des jeunes chercheurs, se met en place un **réseau des directeurs de laboratoire**. A cet effet, une réunion satellite à ce congrès aura lieu samedi matin à 10h30.
- **La vie interne de la société**, c'est-à-dire la **communication** des informations relatives à la vie des STAPS. Nous développons de plus en plus le site WEB pour faciliter les échanges d'information entre les membres. Le résultat d'un gros travail d'information sur les revues et leur indexation est en cours, coordonné par Benoît Bardy. L'actualisation du site se poursuit et la possibilité de créer une liste de diffusion d'information a été évoquée à plusieurs reprises. Des solutions ont été proposées mais elles n'ont pu à ce jour donner des résultats concrets.  
La mise en place de correspondants dans les UFR STAPS pour faciliter la communication doit être poursuivie et il est souhaitable qu'à chaque fois, un enseignant soit secondé par un étudiant.
- **La Politique éditoriale** La Revue Science et Motricité est aussi une de nos grandes préoccupations. Cette revue est gérée par deux éditeurs principaux : Marielle Cadopi et Jeanick Brisswalter. Ils ont fait ces dernières

années un travail considérable. La revue est remise sur les rails : elle paraît régulièrement et avant la fin de l'année en cours. Le comité scientifique d'évaluation a bien évolué. Cependant nous n'avons cessé de vouloir la faire évoluer. Les questions sur ce que l'on veut nous faire de cette revue : indexation, types d'articles, pluridisciplinarité, public cible,... sont sans cesse d'actualité. D'autres questions sont tout aussi importantes, comme celles de comment améliorer le fonctionnement actuel : coût financier, délais d'expertise, critères.

Depuis le congrès de Macolin des tractations sont en cours avec les éditions DEBOECK qui ont abouties récemment à une proposition qui me semble acceptable et sur lesquelles un vote sera nécessaire.

Mon grand regret en cette fin de mandat aura été de ne pas voir aboutir le projet de revue "**Recherche et Sport**" sur lequel nous avions, Alain Durey et moi-même, pas mal travaillé et qui n'a pu voir le jour.

- La fidélisation des membres de la société est une autre de nos préoccupations. Si l'engagement militant reste un des moteurs de l'adhésion. La question du sens de l'existence d'une société savante comme l'ACAPS et des services qu'elle peut offrir reste une des questions sur les lesquelles il faut se pencher. L'AG est une occasion pour les sociétaires de s'exprimer sur ce point.
- La situation financière de la société : faire vivre une revue coûte cher. La question du montant des cotisations devient donc à l'ordre du jour.

*Le rapport moral est soumis au vote:*

<i>Résultat: rapport moral approuvé à l'unanimité.</i>
--

## 2. Rapport financier :

Guy FALGAIRETTE présente le budget suivant, concernant 118 adhésions 2001 à l'ACAPS (dont 26 étudiants), et 49 abonnements à Science et Motricité (dont 7 étudiants).

2.1 En caisse au 24 octobre 2000 (cf. bilan )

108 175,14

2.2. Budget d'exploitation de l'année 2001

### a) Budget par nature

- Recettes du 25/10/00		
- au 22 octobre 2001	69 922,55 F	
- Dépenses du 25/10/00		
- au 22 octobre 2001	<u>92 022,20 F (*)</u>	
-		
- <b>Bilan au 22 octobre 2001</b>		<b><u>-22 099,65</u></b>

En caisse au 22 octobre 2001

86 075, 49 F

### b) Budget de gestion

Chapitres	Dépenses (*)	Recettes
Déplacements	2 899,00	
Relations EPS	13 885,56	14 118,96
Edition Science et Motricité n°s 41	42 413,96	
Edition Science et Motricité n°s 42	31 105,78	
Adhésions et abonnements directs		49 104,17
Versement suite congrès Macolin		6 699,42
Divers (timbrage et autres)	1 489,40	
Frais bancaires	228,50	
<b>TOTAUX</b>	<b>92 022,20</b>	<b>69 922,55</b>

Le bilan au 24 octobre 2001 laisse apparaître un solde négatif de :

69 922,55 F – 92 022, 20 F = - **22 099 65 F** et un avoir en caisse de **86 075, 49 F**

Avant que le budget ne soit mis au vote, Guy FALGAIRETTE précise que le bilan négatif sera nettement moins sévère, voire positif, en raison d'un nombre important de cotisations perçues lors des dernières inscriptions au congrès (environ 70). Ces données étant trop récentes, elles ne peuvent être comptabilisées dans ce bilan financier.

**2 commissaires aux comptes** sont désignés pour contrôler le budget, à savoir Marc LEVEQUE et Patrick PELAYO.

Après vérification, le budget est mis au vote.

**Résultat: rapport financier approuvé à l'unanimité.**

(\*)2 adhésions-abonnements (1 actif + 1 étudiant) n'ont pas été identifiés sur le listing les règlements étant parvenus directement à la banque qui n'a pas pu nous donner leurs coordonnées.

### 3. Politique éditoriale

Marielle CADOPI prend la parole pour indiquer le bilan éditorial de la partie Sciences Humaines et Sociales. Elle signale tout d'abord que le déséquilibre de ces dernières années, caractérisé par une prédominance d'articles en Sciences de la Vie s'est totalement inversé.

Sur 88 manuscrits reçus, 28 ont été acceptés, 26 refusés et 34 sont encore en cours d'expertise. Les articles acceptés se répartissent de la façon suivante:

- 20% en sciences humaines expérimentales
- 40% en sciences humaines et sociales non expérimentales
- 40% en management, politiques sportives territoriales...etc.

Beaucoup de jeunes chercheurs soumettent des articles qui peuvent être refusés, mais les corrections proposées sont détaillées et il leur est souvent proposé de soumettre à nouveau leur articles en tenant compte des remarques de fond exprimées. Malheureusement, cette proposition est rarement suivie d'effet et souvent les articles corrigés sont soumis à d'autres revues et Marielle CADOPI s'indigne de cette pratique qui reste peu élégante au regard du travail investi par les experts de la revue.

Jeanick BRISSWALTER fait également un point rapide sur le bilan des articles soumis en Sciences de la Vie. Il mentionne le faible nombre d'articles soumis en sciences de la vie (inférieur à 10) et le niveau souvent nettement insuffisant pour permettre une publication. Il fait également état de manuscrits soumis à d'autres revues sans que Science & Motricité en soit tenue informée. Il condamne également avec force cette pratique.

Le nombre limité de manuscrits soumis et leur qualité médiocre s'expliquent aisément par une forte concurrence de revues internationales indexées dans ce champ. Il faut donc revoir profondément la politique éditoriale, en privilégiant une complémentarité plutôt qu'une concurrence au regard des revues déjà existantes, avec comme priorité la diffusion des connaissances

Une discussion très riche s'engage, notamment sur les points suivants:

- **délais de réponses** trop longs pour permettre des publications dans des temps raisonnables pour un thésard.  
Proposition est faite pour indiquer aux auteurs que si aucune réponse n'est donnée dans un délai fixé par avance, l'article est considéré comme pouvant être soumis à une autre revue. *Réponse : cette précision est inutile car un auteur peut retirer un manuscrit quand il veut, pourvu que la revue en soit informée.*  
Proposition est faite de soumettre un manuscrit à un autre expert si le premier ne répond pas dans un délai d'un mois. *Réponse: cette disposition est déjà appliquée.*  
En synthèse, Marielle CADOPI indique que beaucoup d'autres revues scientifiques ont des délais de réponse comparables à ceux de Science & Motricité.
- **modifier la revue en format électronique:** cette solution serait plus intéressante, car à priori moins coûteuse et cela permettrait de ne plus avoir à supporter le coût de la revue et se dégager de la discussion avec les éditions De Boeck. *Réponse: la simple mise en forme au format PDF nécessiterait une secrétaire. Le coût annuel approximatif d'un mi-temps est d'environ 80.000F, ce qui est tout aussi coûteux que la formule actuelle. Par contre, l'évolution d'une revue au format électronique fait partie des négociations avec De Boeck*
- **évolution de la politique éditoriale:** de multiples idées sont avancées pour rendre la revue Science & Motricité plus attractive et plus complémentaire aux autres revues scientifiques. Parmi les idées principales, on retrouve:

- publier des revues de questions en utilisant les revues de littérature du cadre théorique des thèse en fin de préparation
- réaliser des numéros thématiques, toujours très demandés par le public

- réaliser des synthèses de papiers majeurs publiés dans d'autres revues, avec un commentaire succinct sur l'apport méthodologique, scientifique voire théorique de l'article
- favoriser les communications brèves relatant notamment des précisions méthodologiques
- dynamiser une rubrique de courriers aux éditeurs, afin de stimuler l'échange scientifique et critique à l'intérieur de la communauté scientifique.

#### **4. Proposition des éditions De Boeck**

Une première négociation avait fait apparaître un point rédhibitoire, à savoir le versement annuel d'une somme de 50.000F aux éditions De Boeck. Par la suite, cette clause a été considérée comme non obligatoire, à la condition que l'ACAPS puisse assurer un minimum de 260 abonnements. Cet objectif semble relativement aisé à atteindre à la condition de considérer l'abonnement à la Revue Science & Motricité comme un service offert en échange des droits d'inscription à l'ACAPS. Cependant cette adaptation nécessite de revoir le problème des cotisations qui seront revues à la hausse afin d'assurer à la fois le succès de l'opération et la survie financière de l'ACAPS.

L'avantage de cette formule serait pour l'ACAPS de ne plus avoir à supporter le poids financier de la publication de la revue qui grève l'essentiel de son budget, mais elle garderait l'entière gestion scientifique de la revue. Le point d'équilibre financier de 260 abonnements peut être raisonnablement atteint très rapidement et ne fait pas courir de risque sérieux à l'ACAPS.

#### **5. Modification des cotisations**

Ce point est intimement lié au précédent. Damien DAVENNE insiste sur le fait que les tarifs n'ont pas été augmentés depuis 1996 et que si la négociation avec De Boeck aboutit, l'ACAPS fournira comme services en échange des droits d'inscription, la réception de la revue Science & Motricité, la cellule d'échange sur le WEB, un prix très attractif pour les congrès, et l'accès aux réseaux "jeunes chercheurs", "directeurs d'équipes de recherche".

Une discussion s'engage sur le risque de voir les cotisations devenir trop lourdes pour les étudiants. Proposition est donc faite pour fixer un tarif d'adhésion "étudiant" couvrant uniquement l'équivalent du prix de réception de la revue Education & Motricité". Ce geste reste cohérent avec le souci de l'ACAPS de s'ouvrir largement aux jeunes chercheurs et aux étudiants.

La proposition soumise au vote est donc la suivante :

Membre actif : 70 € (≈460F)

Membre étudiant : 40€ (≈260F)

**Résultats: OUI →40 voix, NON →10 voix, BLANC →4 voix. Les nouveaux tarifs sont donc acceptés.**

## 6. Renouvellement des membres du CA

Cinq membres du Conseil d'Administration sont sortant cette année Damien DAVENNE, Isabelle OLIVIER, Claude-Alain HAUERT, Christine DULAC.

Les candidats suivants présentent leurs candidatures (par ordre alphabétique):

BILLAT Véronique (Lille, France), motivée par la communication au sein et à l'extérieur de l'ACAPS, ainsi qu'une participation à la revue Science & Motricité

BUECKERS Martinus (Leuven, Belgique), motivé par les relations internationales, notamment avec d'autres sociétés savantes étrangères comparables à l'ACAPS

COLLOMP Katia, membre sortant rééligible (secrétaire aux candidatures), motivée pour poursuivre sa responsabilité antérieure

DELIGNIERES Didier (Montpellier, France), motivé par la participation à la revue Science & Motricité, à partir d'une expérience préalable d'éditeur associé

MILLET Guillaume (Dijon, France), motivé par médiatisation de l'ACAPS, la revue Science & Motricité

SARRAZIN Philippe (Grenoble, France), motivé par des prises de responsabilités au sein conseil d'administration de l'ACAPS

### Résultats du vote (par ordre décroissant de voix obtenues):

- BUECKERS .....54 VOIX

- COLLOMP .....53 VOIX

- SARRAZIN .....46 VOIX

- MILLET.....41 VOIX

- DELIGNIERES.....38 VOIX

- BILLAT.....34 VOIX

Les membres élus au conseil d'administration de l'ACAPS sont donc: Martinus BUECKERS, Katia COLLOMP, Didier DELIGNIERES, Guillaume MILLET, Philippe SARRAZIN.

## 7. Futurs congrès

deux propositions sont soumises au vote des adhérents:

- la première concerne l'**annualisation du congrès**. Les points positifs présentés sont les suivants: régularité, masse critique du nombre de communications, possibilité de réaliser des congrès plus thématiques, augmenter la pluridisciplinarité, assurer la régularisation d'entrées des cotisations (toujours plus importantes lors des années de congrès). Les arguments négatifs à une telle proposition sont: perte de l'aspect "évènementiel", choix des adhérents de se limiter à quelques congrès seulement ⇒ perte de la rencontre globale des adhérents, dilution de la motivation, risque de perdre l'aspect pluridisciplinaire. Après discussion, proposition est faite de soumettre au vote le principe d'un congrès annuel. Si le OUI l'emporte, l'annualisation ne commencerait qu'après le congrès de 2003, pour une période d'essai de 3 années consécutives, soit 2003, 2004 et 2005. Une évaluation serait ensuite réalisée et la décision de poursuivre ou non sur ce rythme serait soumise à nouveau aux adhérents en assemblée générale.

### Résultat:

- OUI..... 12 VOIX

- NON..... 35 VOIX

- BLANC ..... 7 VOIX

Le rythme du congrès de l'ACAPS reste à un congrès tous les deux ans.

- la seconde concerne les **villes candidates aux prochains congrès** de l'ACAPS:

4 candidatures sont présentées. Toulouse étant la seule ville candidate pour le congrès de 2003 et Leuven souhaitant se placer en dernière position, est soumis au vote la position relative de Dijon et Paris XI pour les 2° et 3° place.

**Résultat:**

*- Dijon: ..... cité 32 fois en seconde position*

*- Paris XI..... cité 17 fois en seconde position*

*Les localisations des prochains congrès sont donc les suivantes (compte tenu du vote sur le rythme des congrès)*

*2003: Toulouse*

*2005: Dijon*

*2007: Paris XI*

*2009: Leuven*

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h30.